

# Travailler à l'étranger

Quel que soit votre âge, votre secteur d'activité, votre situation familiale ou encore votre niveau de qualification, les opportunités professionnelles à l'étranger ne manquent pas !

## Les offres d'emploi à l'étranger

Voici un aperçu des principaux sites de recherche d'emploi :

- [EURES](#), le portail européen sur la mobilité de l'emploi, publie les offres d'emploi vacantes ainsi que les conditions de vie et de travail dans les autres pays européens
- Actiris publie et gère des offres d'emploi à l'étranger pour différents profils et dans divers secteurs : sélectionnez "Etranger" comme Lieu dans le [moteur de recherche](#)
- Sites internationaux comme [Overseas Jobs](#) ou [Goabroad](#)
- [Kompas](#) : trouvez des offres d'emploi dans votre secteur
- [Enabel](#), agence belge de développement
- [Jobted](#) met à disposition des offres de stage, de CDD ou de CDI. Cet outil se différencie cependant puisqu'il recense les offres de l'écologie et du développement durable, avec par exemple les secteurs de la biotechnologie ou de la protection de l'environnement. Actualisé en temps réel, il permet à chacun de trouver l'offre qui lui correspond quel que soit son parcours. La base de données du moteur de recherche est en effet très large et propose des postes divers vers les plus grands pays de l'Union européenne mais aussi dans le reste du monde.
- La base de données de la [Commission européenne](#) : gère les offres d'emploi pour les institutions ou les agences de l'Union européenne
- Les offres d'emploi des [écoles européennes](#)

## Quelques exemples de secteurs qui engagent

Les secteurs du **tourisme et de la restauration** sont parmi ceux qui engagent le plus et les offres y sont diversifiées.

En effet, vous pouvez travailler dans des hôtels, centres de vacances, parcs d'attraction, campings, cafés ou restaurants. Ces emplois peuvent être périodiques (stations balnéaires et de ski) ou s'exercer toute l'année. Vivez une expérience à l'étranger, quel que soit votre profil :

- animateur
- réceptionniste
- directeur d'hôtel
- sommelier
- valet de chambre
- serveur
- guide touristique, ...

Le secteur du **commerce et des services aux entreprises** offre également de

nombreuses possibilités. Des dizaines d'offres d'emploi sont disponibles tout au long de l'année et des événements de recrutement sont régulièrement organisés afin de vous donner une chance de partir dans ce secteur.

Le secteur de l'**agriculture et de l'horticulture**, quant à lui, offre principalement du **travail saisonnier**. Il en va ainsi de la cueillette des fruits et légumes ou encore des vendanges. Ce type de travail fait souvent l'objet d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat conclu pour un travail nettement défini. Avant de partir, renseignez-vous bien sur la législation en vigueur dans le pays où vous souhaitez vous rendre. Vous désirez davantage d'informations sur les jobs de vacances et travaux saisonniers ? Consultez le portail [Mobilité des jeunes](#)

### **Les aides financières pour les chercheurs d'emploi**

Vous êtes prêt à aller au-delà des frontières et recherchez un soutien financier pour mieux démarrer votre projet à l'étranger ? Découvrez les initiatives européennes et les modalités de contact sur le [site d'Actiris](#).

Les conseillers en mobilité internationale d'Actiris vous accompagnent dans les démarches administratives pour bénéficier de **coups de pouce financiers** sur base :

- d'une offre d'emploi à laquelle vous choisissez de postuler
- d'un projet professionnel qui vous est propre.

Pour bénéficier de cet accompagnement, envoyez l'offre d'emploi ou la description de votre projet de mobilité européenne à : [internationalmobility@actiris.be](mailto:internationalmobility@actiris.be)

Vous êtes **chômeur complet indemnisé** ? Pendant trois mois maximum, vous pouvez chercher du travail dans un autre pays de l'Union Européenne tout en maintenant vos allocations de chômage. Cette période peut être exceptionnellement portée à 6 mois maximum. Pour plus d'informations sur les démarches administratives à réaliser, consultez la [feuille info T122 de l'ONEM](#).

### **Trois programmes de mobilité internationale pour les jeunes**

**Le Programme Vacances Travail (PVT)** : permet, si vous avez entre 18 et 30 ans, de découvrir un pays pendant un à deux ans tout en étant autorisé à travailler sur place pour subvenir à vos besoins. Actuellement, la Belgique a signé des accords bilatéraux avec cinq pays :

- Le Canada
- La Nouvelle Zélande
- L'Australie
- Taïwan
- La Corée du Sud

Les candidatures sont à déposer directement auprès des gouvernements et ambassades qui octroient les PVT. Découvrez les conditions d'accès et les modalités de contact pour chacun des pays sur le site d'[Actiris](#). N'hésitez pas à consulter également le site [PVTistes](#) qui regorge d'informations pratiques et de témoignages de participants.

**Artichok** : soutient financièrement les jeunes artistes professionnels dans leur premier projet de mobilité internationale. Vous habitez Bruxelles ou la Wallonie et avez entre 20 et 35 ans ? Vous voulez présenter votre création à un festival ou un concours ? Vous préférez plutôt participer à une création, une résidence ou un atelier à l'étranger ? Artichok intervient dans la prise en charge de votre billet de transport. Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site du [Bureau International Jeunesse](#)

**Entrechok** : soutient financièrement les jeunes porteurs d'un projet entrepreneurial. Vous habitez Bruxelles ou la Wallonie et avez entre 20 et 35 ans ? Vous voulez développer ou promouvoir votre activité à l'étranger ? Entrechok intervient dans la prise en charge de votre billet de transport. Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site du [Bureau International Jeunesse](#).

### Travailler au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'Union européenne depuis le 31 janvier 2020. La principale conséquence de ce "Brexit" est la fin de la libre circulation des personnes entre l'Union européenne et le Royaume-Uni (sauf pour les citoyens irlandais). Désormais, vous devez posséder un **passport en cours de validité** pour entrer sur le territoire.

De plus, si vous souhaitez travailler au Royaume-Uni, vous devez disposer d'un **visa de travail**. Le Royaume-Uni donne la priorité aux aptitudes et aux talents des candidats via un système d'immigration à points (*Points-Based Immigration System*). Découvrez davantage de détails sur les différents types de visas et les démarches administratives à réaliser sur le [site d'Actiris](#).

### Pour aller plus loin

Des conseillers en mobilité sont à votre disposition pour répondre à toute question liée à un projet professionnel à l'étranger.

